

Benoît XVI au nouvel ambassadeur U.S. : respect de la vie et protection du droit à l'objection de conscience

Author : Rédaction RC

Categories : [États-Unis/Saint-Siège](#)

Date : 2 octobre 2009

Le **Saint Père** a reçu ce matin les lettres de créances de trois nouveaux ambassadeurs près le Saint Siège. Dans son allocution au nouvel ambassadeur des États-Unis, **Miguel H. Dias**, dont j'ai parlé notamment [ici](#), **Benoît XVI** a rappelé à ce "catholique" un certain nombre de bons principes.

Citations : « *La crise de nos démocraties modernes exige un engagement dans le dialogue de raison sur le discernement des politiques prudentes et justes qui respectent la nature et la dignité*

de l'homme. L'Église aux États-Unis contribue à ce discernement, en particulier, par la formation des consciences et par son apostolat éducatif ». Le pape en a également appelé à un

« *discernement clair en lien avec les thèmes qui touchent à la protection de la dignité humaine et au respect du droit inaliénable à la vie depuis le moment de la conception jusqu'à la mort naturelle, ainsi qu'à la protection du droit à l'objection de conscience de la part du personnel de la santé et de tous les citoyens en général* ».

Respect absolu de la vie, respect du droit à l'objection de conscience... Des recommandations dont on verra bien si l'**ObamaCare** en tiendra compte.

J'ai un doute...

